

MAIRIE DE BOREST

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le six juillet, vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Borest, dument convoqué, s'est réuni à huis clos, en mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno Sicard, Maire.

Date de convocation : 03/07/2020

Monsieur Yves Bianchini a été élu secrétaire de séance.

*Présents : Mesdames Lacaze, Degraeve, Didier,
Messieurs Sicard, Bianchini, Bordereau, Carpentier, de Freitas, Duchesne,
Fleury et Longuet.*

A l'unanimité, le conseil municipal adopte le compte-rendu de la réunion du 8 juin 2020.

Compte administratif 2019 / compte de gestion 2019

Monsieur Bruno Sicard, Maire, présente au conseil municipal le compte administratif 2019 dressé par Madame Marie-Paule Eeckhout et le compte de gestion 2019 dressé par Monsieur Penet, Trésorier. Le conseil municipal constate la parfaite concordance de ces écritures soit :

Excédent de fonctionnement 2019 : 111 814 . 37€

Excédent d'investissement 2019 : 60 904. 52€

Soit un excédent cumulé de 172 718 . 89 €

Ces deux comptes sont approuvés à l'unanimité.

Budget primitif 2020.

Monsieur Bruno Sicard, Maire, présente au conseil municipal le projet de budget 2020.

Ce budget présente un équilibre des dépenses et recettes de 387 606 € pour la section de fonctionnement et 134 288 € pour la section d'investissement.

Soit un équilibre cumulé de 521 894 €.

Le budget est approuvé à l'unanimité

Antenne de téléphonie mobile

Pour faire suite au dépôt de permis de construire relatif à la construction d'une antenne de téléphonie mobile au lieu-dit : le grand marais et l'avis de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France, Monsieur Sicard a participé à une réunion en visioconférence avec les services de la direction régionale culturelle.

Lors de cette réunion, le projet a été présenté aux services de l'Etat et argumenté par Monsieur Sicard. Un rendez-vous sur site est programmé avec l'Architecte des bâtiments de France le 4 août prochain.

Le conseil municipal valide la proposition du SE 60 relative à l'électrification de cette antenne pour un montant de 14 965 €11 et lui confie la réalisation des travaux.

Monsieur Sicard précise que la totalité de cette dépense est imputée à la société TDF.

Arrosage des espaces verts

Monsieur Bianchini présente le nouveau dispositif d'arrosage mis en place .

L'employé communal dispose désormais d'une pompe thermique lui permettant le remplissage de la citerne par pompage et l'arrosage par refoulement. Le gain de temps se révèle appréciable.

Broyage des accotements

Messieurs Sicard et Bianchini, informent le conseil municipal du remplacement de la société CUMA par l'entreprise DELAVATERIE, moins disante.

Syndicat des eaux de Montlognon

Monsieur de Freitas fait le compte rendu d'une réunion du syndicat des eaux.

Des travaux sur le château d'eau seront prochainement réalisés afin de diminuer considérablement le taux de calcaire.

APEM

Le bureau de l'APEM a été renouvelé en totalité le 25 juin.

COMMISSION DES TRAVAUX

Monsieur Sicard remercie les membres de la commission des travaux pour l'étude des dossiers de voirie / rue Elisabeth Roussel et de ralentisseurs / rue du Pont de Corne.

AIRE DE JEUX

Monsieur Fleury présente le projet d'achat de 2 jeux pour un total HT de 815.€.

Monsieur Longuet souhaite qu'il soit mis rapidement fin à la dangerosité d'un des jeux dont un élément métallique affleure. Messieurs Sicard, Longuet, Carpentier et Duchesne se rendront sur place le samedi 11 juillet pour y remédier.

BROCANTE

Une brocante est évoquée pour le 1^{er} week end de septembre.

Madame Degraeve se renseigne sur les dates de brocantes des villages voisins avant que le conseil municipal ne prenne une décision.

REPAS

Le repas habituellement organisé le dernier week end de juin n'ayant pu avoir lieu cette année, le comité des fêtes envisage une cérémonie borestoise à la date du 13 septembre. Une décision sera prise ultérieurement.

JURY D'ASSISES

Monsieur Sicard s'est rendu en mairie de Nanteuil le Haudouin afin de procéder au tirage au sort des jurys d'assises. Madame Foster et Monsieur Longuet sont désignés pour la commune de Borest.

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur Sicard a établi une liste de 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants) amenées à siéger à la commission communales des impôt directs. Cette liste est soumise à la direction des finances qui validera 6 titulaires et 6 suppléants.

STATIONNEMENT

Un courrier sera adressé au locataire de la maison 2 rue du Pont de Corne afin de mettre fin au stationnement abusif de véhicules, tant au carrefour que dans les rues environnantes.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 23 heures.

Le prochaine réunion du Conseil municipal est fixée au 21 septembre, 20h.30.